



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

Aurélie MONFORT
Directrice
Tél : 01.64.63.16.97
Mél : ce.0772301h@ac-creteil.fr

Villeneuve Saint Denis,
Le jeudi 20 octobre 2022

Rue de la Guelle
77174 VILLENEUVE SAINT DENIS

Compte-rendu

Événement : Conseil d'école N°1

Jour / Heure : Jeudi 20 octobre – début de la séance à 18h00 – Fin 20h45

Participants :

Directrice	Mme MONFORT
Enseignantes	Mme AFCHAIN, Mme COMTE, Mme BAUDRIER, Mme ROYER, Mme PAULY, Mme WEISTROFFER, Mme GROSJEAN
Représentants Mairie	Mme N'KOUKA ZOLA Mme POIX
Représentants des parents	Laetitia JOSSE Priscilla GOMES Lucie BRULE Cécilia JOAQUIM Charlène TARRIS

Absents excusés :

M. BECOURT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire
Mme PHARISIEN, Maire
M. VANACKER, élu aux affaires scolaires

Ordre du jour :

1. Rentrée 2022 et effectifs
2. Fonctionnement de l'école (LSU, Coopérative, APC, communication au sein de l'école)
3. Règlement intérieur et sécurité
4. Évaluations Nationales
5. Projets d'école et projets de classe
6. Questions pour la Mairie et travaux

Compte-rendu :

La Directrice remercie les parents d'élèves et la Mairie d'être présents ce soir et excuse les absents.

1. Rôle du conseil d'école

En accord avec tous les partenaires, un règlement au Conseil d'École a été expliqué et adopté. Une nouvelle équipe de parents et d'enseignants étant en place, ce règlement permet de situer les rôles de chacun.

Pour rappel, le conseil d'école a pour fonction : vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école, avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène et sécurité des enfants, etc...) et l'organisation d'activités complémentaires ou culturelles.

Il est composé des enseignants de l'école et un membre du RASED, des parents d'élèves élus en nombre égal au nombre de classes de l'école, du maire ou de son représentant et le conseiller chargé des affaires scolaires, des personnes invitées en fonction des points abordés à l'ordre du jour, de l'Inspecteur et du DDEN local (délégué départemental à l'Éducation nationale) membres de droit.

2. Rentrée 2022

- **Effectifs :** Il y a 131 élèves dans l'école :

PS/MS : $9 + 16 = 25$ élèves

PS/GS : $9 + 12 = 21$ élèves

CP : 21 élèves

CE1 : 19 élèves

CE2/CM2 : $16 + 6 = 22$ élèves

CM1/CM2 : $17 + 6 = 23$ élèves

Un choix de l'équipe enseignante a été fait de séparer à nouveau les élèves de CM2 pour permettre aux élèves de vivre plus sereinement leur année scolaire. Il est également important de les préparer sereinement au collège

- **ATSEM :**

Les ATSEM sont réparties en 2 binômes pour chaque classe de maternelle et resteront les mêmes toute l'année. Linda et Danièle sont les ATSEM des PS/MS, Clara et Rosalie sont celles des PS/GS. Les 3 autres ATSEM tournent entre le dortoir, et le reste des tâches Mairie qui leur incombent.

Nous accueillons cette année une nouvelle ATSEM : Danièle Maric.

- **AESH**

L'AESH est une personne qui aide à l'inclusion scolaire des élèves ayant un dossier MDPH (relevant d'un handicap quel qu'il soit). Les élèves peuvent se voir attribuer une aide humaine individuelle ou mutualisée.

Question des parents : Serait-il possible de faire le point sur les AESH ?

Nous avons désormais 2 AESH sur l'école depuis le 3 octobre :

- Delphine Duterville est une AESH mutualisée qui intervient pour plusieurs élèves au cycle 3
- Anne-Thérèse Candat est une AESH individualisée qui intervient pour un élève dans la classe de CP.

- **Résultats des élections des représentants de parents**

Le taux de participation à l'élection est de 46,96% (contre 45,27% l'an dernier et 48,28% en 2020). Il y a eu 85 suffrages pour 181 inscrits (74 bulletins exprimés et 11 votes blancs ou nuls). Cette année encore et malgré les rappels et explications donnés aux parents, 13% des bulletins étaient barrés ou entourés.

Il est rappelé aux parents que les règles d'un scrutin classique sont appliquées à l'élection des parents d'élèves et que tout bulletin modifié est compté comme nul.

Sont élus en tant que titulaires : Mme Joaquim Cécilia, Mme Brulé Lucie, Mme Gomes Priscilla, Mme Josse Laëtitia, Mme Da Silva Sandra et Mme Tarris Charlène

Sont élus en tant que suppléants : Mme Di Luca Hila, Mme Vilcot Tatiana et Mme Lopes Elisabete

L'adresse mail générale est à disposition des parents : rpevsd@gmail.com

3. Fonctionnement et vie de l'école

- **Horaires de l'école :** L'école ouvre ses portes entre 8h20 et 8h30 le matin. La fin de la matinée est à 11h30. L'après-midi, nous accueillons les élèves entre 13h20 et 13h30. La fin de la journée de classe est à 16h30.
- **Protocole sanitaire :** Pour rappel, un protocole sanitaire a été établi pour la rentrée 2022, comportant une graduation de 4 niveaux et un socle de base. Le passage d'un niveau à l'autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général du territoire.

Nous sommes en socle depuis la rentrée.

Il est rappelé à tous que les gestes barrière sont toujours en vigueur afin de se protéger et de protéger les autres.



Ce protocole est disponible ainsi que l'ensemble des fiches techniques sur :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

- **Livrets scolaires :**

L'ensemble de l'équipe enseignante (élémentaire et maternelle) utilisera comme l'an passé Edumoov afin de renseigner les progrès des élèves.

Sur l'école, le livret sera remis en mains propres et sur rendez-vous aux parents fin janvier/début février et en juin (pour ceux qui le souhaitent).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

Sur le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique), les compétences ainsi que les appréciations sont inscrites. Les domaines d'enseignement seront évalués en quatre positionnements de niveau dans le LSUN pour l'élémentaire :

-  **A+** - Objectif dépassé (maîtrise très satisfaisante)
-  **A** - Objectif atteint (maîtrise satisfaisante)
-  **PA** - Objectif partiellement atteint (maîtrise fragile)
-  **NA** - Objectif non atteint (maîtrise insuffisante)
-  **NE** - Compétence travaillée mais non évaluée.
-  **Abs** - Elève absent.

• **Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative affiliée à l'association départementale OCCE 77 sont contrôlés par un commissaire aux comptes. Ils ont été vérifiés par un parent avant transmission : Mme Da Silva (cahier des pièces comptables, saisie informatique des recettes et dépenses, relevé bancaire du mois d'Août 2022).

Cette année, Mme Baudrier est à nouveau mandataire de l'OCCE 77-2251. Elle est secondée par Mme Monfort.

- Solde en fin d'exercice (31/08/2021): 2227,47 euros. La subvention municipale 2021-2022 est arrivée le 31/08/2022 pour la clôture des comptes.
- Principales dépenses pour l'exercice en cours (depuis septembre 2022) : affiliation OCCE et assurance (349,39 €), achat de matériel pour les classes, ainsi que la rémunération de la conteuse qui interviendra à chaque période dans les 6 classes (750 euros sur l'année).
- Une subvention municipale de 2000 euros doit être donnée pour l'année 2022-2023. L'équipe enseignante demande à la Mairie de la verser le plus tôt possible pour que les futurs projets ne se retrouvent pas en difficulté faute de liquidités.

Cette subvention est une aide au financement des cars lors des sorties.

Au 20/10/2022, les comptes de la coopérative sont créditeurs de 1406,43 €.

L'appel au don a été lancé en début d'année. La participation des familles a été clôturée et représentait au 20/10/22 un montant de 2015 euros, auxquels s'ajouteront l'aide à la sortie des CP (75 euros) et la vente de gâteaux des RPE (93 euros).

L'équipe enseignante remercie les parents pour leurs dons.
L'argent de la coopérative est commun aux classes.

Dans le but d'apporter de l'argent à l'école pour les sorties, les RPE envisagent de mettre en place des actions dont les bénéfices seront reversés à l'école : vente de gâteaux avant chaque vacances scolaires, vente de Chocolat Jeff de Bruges pour Noël, etc.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Questions des RPE : Pourriez-vous indiquer le coût du bus de la dernière sortie scolaire des enfants au parc des Félin afin que les parents aient une information concrète du tarif des transports auquel il faut ajouter le prix des entrées.

Afin de concrétiser les projets de sorties des classes, les RPE envisagent de mettre en place des actions dont les bénéfices seront reversés à l'école : vente de gâteaux avant les vacances scolaires, vente de Chocolat Jeff de Bruges pour Noël, etc.

Exemple du Parc des Félin de l'année précédente :

3 cars (1 pour 2 classes) pour faire 22 km = 1 605 euros

Entrées pour chacun (entrées des adultes offertes) = 1 300 euros

Soit une moyenne de 20,5 euros par enfant. La coopérative scolaire a pris en charge la sortie à hauteur de 13,5 euros pour chacun.

Certains projets ne rapportent pas d'argent (ex : le Festival du livre) mais des dons.

Un budget sera attribué aux délégués de classe pour leurs projets d'école. L'an dernier des jeux de cour avaient été achetés grâce à cet argent.

Le projet de changement d'affiliation à l'organisme de coopérative est toujours en cours. Il devrait être effectif à la rentrée 2023.

- **Sorties scolaires**

L'équipe enseignante n'a pour le moment pas fait son choix.

L'équipe de l'élémentaire réfléchit à un projet de sortie avec une nuitée. Les parents seront informés dès que la décision sera prise. Ces projets de sortie dépendront uniquement du budget pouvant être alloué pour chaque classe.

- **APC (Aides Pédagogiques Complémentaires)** : Ce sont des aides sur le temps du midi qui permettent de travailler en petit groupe des compétences précises. Elles sont proposées aux élèves sur une période.

Elles ont démarré dès la 2^{ème} semaine de classe et vont se poursuivre tout au long de l'année. Elles seront très densifiées (3 créneaux par semaine : lundi, mardi et jeudi) jusqu'à décembre :

- Les GS : travail sur le graphisme
- Pour le Cycle 2 : la lecture et le geste graphique sont principalement abordés
- Pour le Cycle 3 : travail sur la fluence principalement
- Un groupe travaille sur l'informatisation de la bibliothèque, cela se fait sur la base du volontariat, ce n'est pas à caractère obligatoire.

Les enseignants proposent des élèves et ce sont aux parents de valider ou non la venue de leurs enfants aux APC.

- **RASED** : Mme Bars-Valeyre, psychologue scolaire, intervient prioritairement à l'école pour les dossiers EGPA, les passages anticipés et les demandes de dossiers MDPH, des entretiens individuels avec les élèves en ayant besoin, des observations de classe en maternelle. Elle participera généralement à toutes les équipes éducatives et apporte son expertise selon la nature des difficultés des élèves.

La directrice de l'école rappelle que la psychologue scolaire peut être contactée directement par les parents sans qu'ils n'aient besoin de passer par l'école. Mme Bars-Valeyre a transmis un mot aux parents via les cahiers de liaison au mois de septembre, sur lequel figure son téléphone ou son adresse mail.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

- **Inspection** : L'inspecteur de la circonscription de Chaumes-en-Brie se nomme M. Bécourt. Il est entouré d'une équipe de circonscription qui l'accompagne et que les enseignants peuvent saisir pour des projets, des questions ou pour les aider à répondre à certaines problématiques.
- **Santé et prévention** : Les MS vont passer une visite médicale avec l'infirmière de la PMI (dépistage visuel, auditif, développement du langage...). A la suite de ces tests, elle adressera un courrier à chaque famille et des recommandations si nécessaire : la réalisation d'un bilan auprès d'un spécialiste (ophtalmologiste, orthophoniste...). Elle fait part oralement de ses constats à la maîtresse de la classe. Selon certaines problématiques, elle peut recevoir les parents à la PMI de Tournan-en-Brie.

Les CE2 recevront la visite de l'infirmière scolaire du collège prochainement.

Pour le moment, il n'y a aucun calendrier qui a été communiqué.

- **Décloisonnements** : certaines enseignantes ont choisi de decloisonner ou de travailler en co-intervention.
 - Mme Monfort prend en charge tous les élèves de cycle 3 les mardis en fin de journée pour faire de l'histoire
 - Les CM2 de Mme Royer vont faire un travail avec Mme Grosjean en sciences les lundis
 - Les CP et CE1 font un créneau d'EPS commun les mardis et vendredis
 - Les maternelles ont des temps communs lors des journées des couleurs où les classes sont mixées.
- **Communication au sein de l'école**

Plusieurs moyens sont à disposition au sein de l'école :

- Le cahier de liaison : pour toute question, pour toute information à communiquer à l'équipe enseignante, pour les prises de rendez-vous et les absences. Il est à vérifier tous les soirs. En cas d'absence, le parent est tenu de la justifier dans le cahier de liaison à l'endroit prévu à cet effet.
- L'affichage devant l'école pour tout ce qui est communication générale. Cependant, certaines informations ne sont pas lues.
- L'entretien avec l'enseignant qui permet de discuter des problématiques ou des questionnements liés à son enfant. Nous demandons aux parents de prendre rendez-vous via le cahier de liaison. Le premier interlocuteur des parents est l'enseignant.
- Klassly (ancien Classroom) : l'ensemble de l'équipe enseignante a fait le choix de poursuivre avec l'application Klassly comme outil de communication vie de classe / parents.

Voici quelques chiffres :

- 202 membres pour 120 élèves soit 91% des parents de l'école
- 6 classes présentes
- 127 publications pour la fin de la 1ère période
- 82% de vues en moyenne

L'équipe enseignante attire l'attention des parents sur les attitudes ou écrits parfois agressifs de certains parents lorsqu'ils sont mécontents (dans les carnets, sur Klassly ou oralement). Les enseignants peuvent modérer certains commentaires.

Il est rappelé qu'aucun propos agressif (à l'oral et à l'écrit) envers l'équipe éducative (enseignants et ATSEM), la personne responsable de la mairie ou des RPE ne peut être toléré.



La charte créée conjointement avec les RPE sera mise au retour des vacances de la Toussaint dans les cahiers de liaison et devra être signée par les parents, les enseignants et la directrice, rappelant le bon fonctionnement de la communication au sein d'une école.

L'équipe enseignante rappelle également que Klassly est un outil de communication et qu'il est à la discrétion de l'enseignant qui l'utilise comme il le souhaite. L'outil est pratique pour la direction pour communiquer une information le plus rapidement possible. Tout enseignant a une utilisation différente de Klassly. Certains choisissent d'y mettre les devoirs, d'autres des photos, d'autres uniquement le travail de classe. C'est le choix de chacun et les parents se doivent de le respecter.

- **Manuels scolaires**

Nous rappelons que le choix de la pédagogie appartient à l'enseignant de la classe et que chaque classe respecte les programmes de l'éducation nationale.

Nous continuons à uniformiser les méthodes et les outils pour l'ensemble de l'école.

Pour le cycle 1 : Accès + MHM de la PS à la GS

En GS, un travail autour de la méthode Cléo et Dumont est fait.

Sur l'élémentaire : un travail autour du jeu et de la découverte des apprentissages par l'élève est appliqué dans toutes les classes (méthode MHM ou autres). La méthode PICOT est utilisée pour un grand nombre d'élèves du cycle 2 et 3.

Sur le cycle 2, les élèves continuent d'utiliser la méthode Piano, c'est une méthode répondant aux demandes ministérielles : entrée par le graphème.

Au CE1, le livre « Interlignes » est parfois utilisé également.

4. Règlement intérieur et sécurité

- **Sécurité :** Le plan Vigipirate Renforcé est toujours activé, aussi les locaux ne sont pas ouverts aux parents sur le temps scolaire, sauf autorisation préalable de la directrice.

Il est rappelé que les retards mettent en péril le Plan Vigipirate : M. Bécourt, notre IEN a demandé que l'on n'ouvre plus les portes, dorénavant, en dehors des horaires prévus. Les portes resteront donc fermées après 8h30. L'enfant pourra venir à l'école sur la deuxième partie de la journée (entre 13h20 et 13h30).

L'équipe enseignante fait remonter des difficultés dans le respect de ce fonctionnement au début de l'année. Des parents ne respectant pas les règles se sont montrés très discourtois vis-à-vis de l'équipe (ATSEM, enseignantes ou directrice).

- 3 exercices de mise en sûreté sont obligatoires chaque année. Leur but est de permettre aux élèves et aux personnels de l'école de prendre des habitudes.
- L'exercice incendie s'est déroulé le lundi 19 septembre matin pour toute l'école. Il a été déclenché dans le SAS de la maternelle. Le point de ralliement est matérialisé par un panneau installé au niveau du verger (derrière le parking enseignant et la classe maternelle).

Les 4 bâtiments ont évacué en 5'47'' (Temps mis pour évacuer entièrement les bâtiments, rejoindre le point de ralliement et compter les élèves).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

Le prochain exercice d'évacuation « type incendie » sera effectué en cours d'année 2023, mais les élèves et/ou les enseignantes n'en seront pas informés à l'avance. L'objectif des exercices d'évacuation est d'acquérir les bons réflexes en cas d'incendie. La mairie sera conviée à cet exercice afin de vérifier les installations, car l'outil de signalisation est peu fiable.

L'équipe enseignante s'interroge à faire l'exercice à un horaire moins convenu (8h30 ou fin de journée, temps de midi ...)

Demande de l'équipe enseignante à la Mairie :

- pourrions-nous avoir des sifflets comme il était convenu en cours d'année dernière ? En effet les cornes de brume sont défaillantes.
- le portillon à l'arrière ne tient qu'avec un fil de fer (qui a disparu suite à l'exercice), est-il prévu une réparation de ce lieu de passage qui ne présente ni un empêchement de passer, et gêne à l'évacuation ?
 - L'exercice PPMS Intrusion-Attentat n'a pas encore eu lieu. Ce sera fait avant les vacances de décembre. Les parents et la Mairie seront sollicités pour être observateurs. Le scénario est défini par l'Inspection Académique.

L'équipe précise qu'à l'école primaire les élèves sont sensibilisés à la prévention des risques, aux missions des services de secours, aux gestes de premiers secours et aux règles générales de sécurité. L'exercice est présenté en fonction des âges, en aucun cas cet exercice ne doit être anxiogène pour les élèves.

- **Vote du règlement intérieur :** Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité.

5. Évaluations nationales

Les évaluations nationales ont été passées en septembre pour les classes de CP et CE1. Les résultats ont été présentés individuellement en octobre aux parents.

De manière générale, les résultats sont plutôt bons et tendent à s'améliorer. Une petite chute en français au CP est constatée.

Il y a des items qui progressent et d'autres pour lesquels l'équipe va s'interroger sur les apprentissages mis en place pour réussir les attendus de ces évaluations.

Les CP connaîtront une 2^{ème} session en janvier 2023.

Le but de ces évaluations est de faire un diagnostic national des apprentissages des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) des élèves. Elles sont complétées par des évaluations en 6^{ème} qui permettent aux écoles de construire des parcours d'apprentissages pour les élèves.



6. Projet d'école et projets de classe

- **Présentation des grands axes du Projet d'Ecole 2022-2025 :**

- Orientation 1 : Améliorer les résultats aux évaluations nationales en lecture et production d'écrits

Objectifs opérationnels :

1. Améliorer la fluence sur toute la scolarité par la mise en place d'outils communs
2. Permettre aux élèves de progresser dans la compréhension fine des textes (cycle 1 au 3)
3. A travers des outils mutualisés, produire des écrits de plus en plus complexes.

- Orientation 2 : Développer des activités d'apprentissage mathématiques permettant de comprendre les attendus et de s'impliquer

Objectifs opérationnels :

1. Développer des outils permettant une amélioration de la réussite en mathématiques
2. Améliorer la compréhension de consignes de problèmes afin de progresser dans leur résolution
3. Créer des outils d'équipe pour permettre aux élèves de se repérer dans la construction du nombre et faciliter son ancrage (de la PS au CM2)

- Orientation 3 : A travers des situations d'activités physiques, éduquer à la santé et au développement durable.

Objectifs opérationnels :

1. Mettre en place une éducation à la santé et une conscience du bien-être physique
2. Acquérir le savoir rouler pour tous les élèves de l'école
3. Prendre conscience de son environnement à travers des activités physiques : randonnées, courses d'orientation, vélo ...

Nous envisageons de participer au Grand Débat proposé par le Ministre de l'Education Nationale afin d'obtenir une subvention qui viserait à améliorer le bien-être à l'école. Une prochaine discussion avec les enseignants et les RPE devrait être organisée. La mairie y sera également conviée.

- **Projets de classes :**

- La communauté du Val d'Europe Agglomération propose aux classes des interventions en EPS et en Anglais. Les intervenants sont habilités par l'Education Nationale, les projets en EPS sont transmis pour validation à Monsieur l'Inspecteur. Le financement des séances est pris en charge par VEA.
- Madame Sébille intervient en EPS 1h30 par semaine auprès des élèves des classes 5 (CE2/CM2) et 6 (CM1/CM2). Durant la période de natation des CM1/CM2, ce seront les CP et CE1 qui bénéficieront de son intervention (période 2). M. Quesne, conseiller pédagogique a validé cette organisation.
- Mme Philibert intervient en anglais sur 2 créneaux de 45 min par semaine auprès des classes 5 (CE2/CM2) et 6 (CM1/CM2) : les mardis et vendredis matin.

Il est précisé par l'équipe que les intervenants de Val d'Europe Agglomération ont toutes les deux un excellent relationnel avec les élèves.

12 séances de natation pour toutes les classes d'élémentaire sont financées par VEA (centre aquatique de Bailly



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés » Villeneuve Saint Denis

Romainvilliers) et le transport par la commune. Elles démarreront le 7 novembre pour les classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) et auront lieu en février pour les classes de cycle 2 (CP et CE1). M. Quesne, CP EPS de circonscription a insisté auprès de VEA pour que les CP soient également pris en compte cette année (pour des questions de transport mais également pour des raisons d'appréhension de l'élément eau). Les séances de natation sont également massées, les élèves ont deux cours de natation par semaine.

- Prix des Incorruptibles : l'ensemble des classes participe cette année encore à un projet autour des livres. Par niveau de classe, des livres (albums, romans ...) sont proposés aux élèves. Tout un travail de mise en réseau est effectué. Les élèves voteront au mois de mai pour leur livre préféré de la sélection comme tous les autres participants (plus de 400 000 chaque année). Il peut leur être proposé selon les classes de participer aussi à un concours d'illustrations autour des livres de leur sélection.
- La BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) est intervenue dans les classes de CE2/CM2 et de CM1/CM2 cette année encore pour le permis internet et sensibilisera les élèves au cyber-harcèlement. Le passage du permis internet aura lieu 8 novembre.

- **Projet commun à toutes les classes :**

- L'équipe enseignante a choisi de travailler sur un thème commun à toutes les classes : « Le bien-être »

Un grand projet sur ce thème mené en partenariat avec le CRIPS : le projet Feel GOOD. Toute l'équipe enseignante a été formée à la pédagogie positive (2 journées complètes de formation). Les élèves des classes de CE2/CM2 et de CM1/CM2 auront également 10 séances de formation. Les parents d'élèves auront 3 temps d'information où ils seront invités à venir avec leurs enfants refaire les jeux travaillés en classe. Les RPE sont également invités à ces temps de formation.

Ce thème rythmera notre année et sera le fil conducteur des travaux menés. Différents projets émergeront : balade dans notre environnement proche, séance de cuisine avec des élèves de chaque classe, ...

Question des parents : L'exposition de fin d'année est un moment de l'année très attendu. L'école ouvre ses portes aux parents qui visitent accompagnés de leur(s) enfant(s) fière(s) et excité(s) l'école sous forme de circuit avec comme fil conducteur les travaux réalisés par tous les enfants. C'est le seul moment où parents et enfants, de maternelle, accèdent au bâtiment des élémentaires (et de façon ludique) et parfois vice-versa pour les nouveaux entrés en élémentaire. Deux dimensions sont présentes dans cette exposition, l'importance de la découverte des travaux mais aussi des lieux tout autant pour les parents que pour les enfants. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de l'importance que représente cet événement pour le maintenir.

De plus sachez que les RPE se tiennent à votre disposition pour vous aider dans la mise en place de cet événement.

Les RPE ont fait la demande l'année dernière que soit mise en place une kermesse sur l'école. C'est une demande récurrente de leur part. Des heures des enseignantes ont donc été allouées à ce projet.

Le thème du bien-être ne se prêtant pas réellement à une exposition et de plus, certaines heures du projet Feel Good étant prises sur le temps personnel des enseignantes, l'équipe a décidé d'accompagner les RPE uniquement dans la mise en place de la kermesse pour cette année.

Question de l'équipe enseignante : comment les parents souhaitent s'organiser pour préparer la kermesse ?



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École primaire « Les Grands Prés » Villeneuve Saint Denis

Les parents vont prochainement se réunir pour en discuter. Le lieu et la date sont en réflexion.

Les parents demandent si une action pour Noël est prévue par les enseignants. Les enseignants se concerteront prochainement pour apporter une réponse. Les parents disent être séduits par l'opération du SMITOM proposée aux familles pour Noël : les familles qui le souhaitent peuvent apporter une boîte à chaussures remplie de petits présents. Celles-ci seront distribuées à Noël à des personnes qui sont seules.

- L'école a également relancé le projet des « Piles solidaires » : la collecte des piles servira à financer l'amélioration des conditions de vie d'un village du Togo grâce au partenariat avec « Électriciens sans frontières ».

Remerciements des parents :

- Pour l'organisation des réunions de rentrée : les horaires étaient mieux adaptés et les parents avec fratrie ont pu assister à plusieurs réunions. Grâce à cela plus de parents étaient présents.
- Pour vos actions : « Nettoyons la nature » (18kg de déchets ramassés !), le Festival du Livre très appréciable et apprécié !
- Pour votre implication auprès de nos enfants : les activités proposées par les maîtresses sont motivantes. Pour les APC proposées aux enfants.
- Pour le thème commun « Le Bien être ».
- Pour la période d'adaptation des PS qui est bénéfique pour tous les acteurs et a permis une rentrée en douceur.
- Nous remercions les ATSEMS pour leur implication auprès de tous les acteurs et surtout auprès de nos enfants. Nous vous remercions aussi pour vos réalisations qui font vivre et égaient les fenêtres de la cantine et le parvis de l'école tout au long de l'année.
- Nous remercions la Mairie d'avoir pris en charge l'augmentation des tarifs de la cantine, d'avoir réalisé les travaux d'agrandissement du parking de l'école pendant les vacances scolaires, augmentant le stationnement de 5 places dès la rentrée de septembre 2022. Nous vous remercions également pour la mise en place de l'étude surveillée.

6. Questions Mairie et travaux

M. Vanacker étant absent, il a demandé à Mme N'Kouka Zola de proposer que dorénavant la partie Mairie du conseil d'école soit traitée dans une réunion à part, un temps convivial en Mairie. Elle n'a donc pas beaucoup d'éléments ce jour.

L'équipe enseignante et les parents ne souhaitent pas que ce fonctionnement soit mis en place.

La directrice rappelle que seuls les points concernant l'école sont gardés dans les questions des parents. Les autres questions peuvent en effet être traitées dans un autre temps mais c'est le rôle du conseil d'école que toutes les parties soient réunies afin de discuter. De plus, les parents ne sont pas les seuls à pouvoir poser des questions à la Mairie. Enfin cela obligerait tout le monde (parents et directrice) à se mobiliser une 2^{ème} fois et les enseignantes ne pourraient émettre leurs questionnements ou avis.

Mme Gomes signale que les questions sont envoyées suffisamment en amont pour que les réponses soient prêtes le jour du conseil d'école.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

Comme un second temps de réunion devra être pris cette fois, Mme Monfort demande à être présente et que cette réunion ait lieu un lundi (sur son jour de décharge) aux horaires d'école afin d'être présente pour pouvoir faire le compte-rendu écrit et la transmission à l'équipe enseignante.

Mme N'Kouka Zola accepte sur le principe.

*Subvention municipale : Est-ce que la subvention municipale de 2000€ a été versée à l'école ?
Sinon, pourriez-vous transférer ce montant afin que l'équipe puisse se pencher au plus tôt sur sa capacité d'action ?*

Oui, la subvention sera versée pendant les vacances scolaires d'octobre.

Pourriez-vous expliquer comment fonctionne le dortoir ?

Dès 12h30 les élèves passent aux toilettes puis rejoignent leurs lits nominatifs. Ils se préparent (couches, enlèvent leurs pantalons) et se couchent avec leurs doudous. La personne responsable du dortoir lit une histoire puis met une veilleuse qui reste tout le temps de la sieste. Quelques élèves arrivent à 13h20 et intègrent le dortoir tranquillement. La sieste se passe sereinement, tous les enfants dorment sauf deux qui se reposent calmement.

Problème de nuisance à la cantine : Quelle procédure pourrait être mise en place en cours d'année pour pallier aux nuisances ?

Les problèmes de nuisance sont majoritairement d'ordre sonore. Les parents s'interrogent sur la façon de résoudre ce problème. Mme Poix énumère tous les moyens mis en œuvre pour améliorer la situation (chants, jeux, discussions ...) sans succès. Les ATSEM vont dès la rentrée manger à table avec les élèves et voir si cela apporte des bénéfices. La réflexion est en marche.

Choix du menu à la cantine équilibré ? Certains repas ne contiennent pas de laitage.

Mme N'Kouka Zola rappelle que les menus sont élaborés par une diététicienne. Elle confirme que chaque repas comporte un laitage. Suite à de nombreuses plaintes concernant le goûter, la mairie a repris la société ARMOR pour s'en charger.

Affichage des menus sur le site internet : Les menus n'ont pas été affichés sur le site depuis la rentrée. En effet actuellement si la personne à qui incombe cette tâche est absente, personne n'est en mesure de pouvoir la remplacer. Serait-il possible de revoir cette organisation et designer une seconde personne en cas d'absence ? Pourriez-vous afficher, à chaque période, tous les menus jusqu'aux vacances scolaires ?

La mairie confirme ce manque de personnel. La mairie réfléchit à mettre les menus par période sur le site.

Inscriptions : En ce début d'année les « nouveaux » ne sont pas familiarisés avec le système d'inscriptions pour la cantine/garderie. Pourriez-vous envoyer un mail avec le mode de fonctionnement et un rappel des dates limites pour les inscriptions ?

Les nouveaux parents sont toujours contactés par téléphone et invités à rencontrer la responsable de la mairie pour une démonstration. Un rappel fin août a été fait par mail à chaque famille pour rappeler la procédure d'inscription.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

VEA : Pourriez-vous communiquer au RPE le contact VEA ?

La Mairie veut bien donner le contact mais ne l'a pas immédiatement. Les parents signalent à la Mairie que M. Vanacker avait fait cette même réponse l'année dernière.

Travaux que la Mairie s'est engagée à faire avant la fin 2022 (une personne devrait venir prochainement) :

- La crédence décollée dans le bas du mur de la cantine
- Les travaux de réfection suite aux infiltrations sur les murs côté bureau de la directrice et le couloir (visible à chaque passage dans le couloir et dans le bureau de la directrice).

Mme Poix et Mme Monfort feront un point de tous les travaux restants sur la période 2.

La Mairie signale que le morceau de bardage tombé sur le mur de la maternelle a été réparé.

Incivilités : La directrice aborde à nouveau les problèmes d'incivilité concernant la gestion des flux de voitures et les parkings qui persistent en dépit des places supplémentaires créées. Il est demandé à la Mairie si elle peut faire un travail de sensibilisation à l'aide de la Gendarmerie auprès des parents.

Les questions suivantes devront être revues lors d'une 2ème réunion car il n'y a pas eu de réponse de la part de la Mairie.

- **Cantine :**

- Facturation : Avez-vous eu l'information concernant la possibilité d'avoir la facturation (réglée, en attente) sur le site où on inscrit nos enfants à la cantine/garderie ?
- Avez-vous eu l'information concernant la possibilité avec le logiciel utilisé d'envoyer un mail de confirmation dès qu'on procède à un changement (inscription/annulation) à la cantine/garderie ? En effet, des parents rencontrent des problèmes par rapport à la validation des inscriptions, ce qui entraîne un surcoût du repas.

- **PPMS :** Lors des différents exercices PPMS le constat est toujours le même, les enseignants ont pour seul moyen de communication : le SMS. Celui-ci manque de réactivité (l'équipe éducative ne regarde pas son téléphone). Une alarme lumineuse dans chaque classe permettrait de garantir une meilleure sécurité pour les enfants et les adultes. Vous avez reçu en Juin 2021 un devis et vous avez expliqué lors du dernier conseil de l'année dernière que la Mairie étudierait les différentes propositions. L'équipe enseignante avait demandé à être associée à cette réflexion. L'achat a-t-il abouti ?

- **Films occultants :** Dans un objectif de sécurisation, une demande de films occultants sur les vitres des classes de maternelle donnant sur le champs/la route et sur la cour de récréation avait été faite en septembre 2021. Avez-vous obtenu des devis ?

- **Stores :** 2 classes d'élémentaire ne sont pas pourvues de stores, enfants et enseignants subissent les fortes chaleurs et de plus, tout au long de l'année, la lumière du soleil rend impossible l'utilisation du tableau blanc. En effet certains RPE ont pu constater lors de la réunion de rentrée qui a eu lieu en fin d'après-midi que la lumière du soleil pourtant déjà faible, rendait le tableau illisible. Nous remercions vivement la mairie qui s'est engagée à installer les stores sur les fenêtres côté rue avant la fin de l'année civile 2022. Pouvez-vous nous préciser si ces installations auront lieu pendant les vacances scolaires ? Des devis sont en cours et vont être relancés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

- **Travaux :** Pouvez-vous confirmer que l'assurance décennale qui couvre l'école prendra fin bientôt, c'est-à-dire fin 2022 ? La Mairie s'est engagée à effectuer les travaux couverts par l'assurance. Est-ce que Mme Poix et Mme Monfort ont pu faire le point de tous les travaux non faits ? Pour information le morceau de bardage tombé sur le mur de la maternelle a été réparé.
De grosses pierres se sont décollées du mur en pierre à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. Pourrait-on envisager une solution pour recoller ces pierres ? A noter qu'à l'intérieur de l'école les enfants jouent parfois avec des balles en mousse et que celles-ci n'affectent en rien le décollage des pierres.
- **Garderie / Centre de loisirs :** VSD propose un service de garderie la 1ère semaine des vacances scolaires sauf pendant les vacances de Noël, de juillet et août. Les parents sont contraints de se tourner vers d'autres villes pour trouver un moyen de garde. A Serris, le coût de la journée est de 26,21€ pour les externes contre 15,14€ tarif le plus élevé des Serrisiens. Serait-il possible pour la Mairie de VSD d'essayer de négocier ces tarifs afin de trouver un juste équilibre ? (Tarif VSD 20€).

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 20 octobre 2022

Mme Comte, Secrétaire de séance

Mme Monfort, présidente du Conseil d'École

A. Monfort



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité

Fraternité Annexe : Résultats des évaluations nationales de l'école (comparaison depuis 2019)

École primaire « Les Grands Prés » Villeneuve Saint Denis



